

Lettre ouverte à Monsieur le Préfet de l'Eure

Monsieur le Préfet de l'Eure
Préfecture de l'Eure
Boulevard Georges Chauvin
27000 Évreux

Cahaignes, le 2 juin 2023

Monsieur le Préfet,

Nous vous avons écrit, lors de votre prise de fonction en août dernier, pour attirer votre attention sur l'insanité d'un projet porté par la société Terreal d'installer une carrière d'argile, au cœur presque de notre petit village du Vexin. Nous étions alors convaincus que sa tentative était vouée à l'échec, tant ce projet mal conçu avait suscité d'opposition dans l'ensemble de la communauté de l'Eure.

Las, un avis favorable, certes avec réserves, du commissaire-enquêteur, qui a surpris jusque dans les rangs de la haute fonction publique normande, avis favorable inspiré sans doute par l'ambiguïté et le manque de détermination de l'exécutif de Vexin-sur-Epte dans son opposition à l'installation d'une carrière à cet endroit, sont venus redonner vie à un projet qui partait en vrille. Et c'est ainsi qu'une version légèrement moins impactante pour le village a pu être concoctée par les équipes de Terreal, version qui, si l'on en croit l'ambiance d'une réunion qui s'est tenue début mai à la sous-préfecture des Andelys, serait officiellement présentée aux services de la Préfecture, puis pour la forme à l'enquête publique complémentaire, avant d'être officiellement validée en vue d'un début d'exploitation au 1^{er} semestre 2024.

Nous disons « pour la forme », car vous le savez bien, Monsieur le Préfet, la prochaine « enquête publique complémentaire », ne portera que sur la seule validation des maigres améliorations apportées au projet initial. Elle ne remettra donc rien de fondamental en question...

Vous savez aussi qu'une réunion publique d'information s'est tenue à Cahaignes une semaine après cette réunion aux Andelys, au cours de laquelle les habitants du village ont dit la totale incompréhension et l'immense colère que leur inspirait le développement de cette affaire. Ils ont aussi évoqué à cette occasion, et c'est encore plus grave, leur perte de confiance dans leurs élus et dans nos institutions qui ne les protégeaient pas.

Nous voulons toujours croire, Monsieur le Préfet, que « l'intelligence publique » aura raison de ce funeste projet. Alors nous nous permettons de vous adresser cette lettre ouverte.

Tout d'abord, nous souhaitons vous faire remarquer que ce « projet alternatif », et son léger recul du front d'exploitation sont une véritable tartufferie, d'une part parce que les nuisances de bruit, de poussières, de camions, seront toujours là, parce que les paysages seront toujours dévastés, parce que les habitants ne seront toujours pas garantis contre la perte de valeur de leurs maisons, conséquence des nuisances du projet et de leur inévitable effet sur l'attractivité des lieux, et d'autre part parce que rien n'empêchera Terreal de rejouer dans dix ans son numéro favori du chercheur d'argile qui, faute d'avoir cherché vraiment, n'en a pas trouvé ailleurs et se trouve ainsi contraint, bien sûr pour sauver des emplois (!), de demander une extension pour creuser toujours plus près des maisons de Cahaignes.

Car oui Monsieur le Préfet, Terreal est coupable dans cette histoire et il ne peut se prévaloir de ses propres turpitudes, à savoir dire qu'il lui faut exploiter ce gisement de Cahaignes, si près des habitations, pour continuer à alimenter en argile son usine des Mureaux, alors qu'il n'a pas cherché d'argile ailleurs quand il en était encore temps, tout heureux qu'il était d'avoir « topé » avec un agriculteur peu regardant de l'intérêt de son village et de la collectivité. Nous reviendrons sur ce point...

De l'argile de la qualité que recherche Terreal et à proximité de l'usine des Mureaux, il y en avait pourtant et il y en a toujours, comme la société le précise elle-même dans sa réponse d'août dernier au commissaire-enquêteur, sur une zone d'une superficie conséquente qui s'étend grosso modo de Versailles jusqu'au-dessus de Gisors !

Ensuite, nous voulons vous dire, Monsieur le Préfet, que vous aurez à prendre dans quelques mois une décision qui ne pourra pas n'être qu'une décision administrative. Elle aura une portée politique et sera aussi évaluée, par la communauté de l'Eure à laquelle nous appartenons, à l'aune de la morale. Parce qu'elle sera en effet la conclusion d'un conflit dont il faut sans doute à ce stade rappeler qui en sont les protagonistes.

D'un côté, des gens ordinaires, raisonnables, qui travaillent dur, le plus souvent loin de chez eux, qui pour cela se lèvent tôt et rentrent tard, qui ont depuis longtemps accepté de voir les commerces et les médecins s'éloigner, de vivre loin des transports et des services publics, parce que leur maison et la quiétude de leur village sont leurs biens les plus chers.

Ces gens raisonnables ne sont ni des décroissants, ni d'affreux égoïstes. Ils savent bien ce qu'est la maîtrise d'un budget, ils savent bien la nécessité dans laquelle se trouve leur pays de retrouver des marges de manœuvre économiques. Ils connaissent le sujet des carrières car ils en ont déjà deux dans leur environnement proche. Deux carrières dont ils n'arrêtent pas de dire qu'elles ne gênent personne car distantes d'un kilomètre de toute habitation et d'un accès facile, direct au réseau routier principal.

Deux conditions d'acceptabilité que le projet de Terreal à Cahaignes, vous en conviendrez, est loin de satisfaire...

Face à eux, un agriculteur, propriétaire terrien d'envergure et un carrier fabricant de tuiles. Ils ont signé un contrat en 2014, accessible sur le site internet de la Préfecture de l'Eure, aux termes duquel l'agriculteur a donné au carrier, pour cinquante ans, renouvelables par tranche de 5 ans par tacite reconduction (!), la clé de quelques-uns de ses champs contre une rémunération calée sur le tonnage d'argile extraite. Il faut préciser, car le détail en vaut la peine, que l'agriculteur était au moment de cette association le deuxième adjoint de sa commune, investi par là d'une mission d'intérêt général au service de sa communauté (il est toujours conseiller municipal et communautaire).

Quant au carrier fabricant de tuiles Terreal, il s'agit d'une multinationale dont le capital est détenu par des banques et fonds d'investissement anglo-saxons qui sont en train de la céder à l'Autrichien Wienerberger. Ses dirigeants nous disent, sans le documenter le moins du monde, que si cette carrière ne peut se faire, leur usine des Mureaux devra fermer.

Qu'allez-vous faire, Monsieur le Préfet ? Allez-vous croire à ce grand classique du chantage à l'emploi ? Et quand bien même le risque de fermeture de l'usine serait documenté et qui plus est prouvé, ce qui encore une fois est loin d'être le cas, pensez-vous vraiment que les personnels concernés, qui ne représentent qu'un peu plus d'1% des effectifs de Terreal, ne seraient pas redéployables ailleurs dans le groupe ?

Cessons de nous raconter des histoires ! Vous savez bien sûr que ce projet ne rapportera aucun véritable revenu à la commune ou au département de l'Eure. Qu'il ne créera aucun emploi. Allez-vous sacrifier les 400 habitants d'un village du Vexin pour assurer un revenu supplémentaire de quelque 50.000 euros par an à notre agriculteur qui a plusieurs centaines d'hectares à exploiter ailleurs, ainsi que pour distribuer de gras dividendes aux actionnaires de Terreal ?

Il y a quelques jours, le Président de la République évoquait un risque de décivilisation pour notre pays. Ne voyez-vous pas que c'est à force d'épisodes comme celui-ci que notre société perd son âme et sa boussole ?

Nous comptons sur vous, Monsieur le Préfet, pour que, d'une manière ou d'une autre, cette mauvaise farce s'arrête...

Dans cette attente, nous nous tenons à votre disposition pour toute précision et vous invitons à visiter les lieux afin de vous rendre compte, par vous-même, du terrible enjeu que représente ce projet pour notre collectivité.

Avec nos respectueuses salutations.

Les membres du conseil de l'association Vexin Nature Qualité de Vie :
Charles Allaire, Didier Anfry, Sophie Arouet, Olivier Chaumier, Patrick Coez, Bertrand Hard, Isabelle Hautemer, Philippe Lebranchu, Françoise Renault, Alain Riou